

Désormais, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage, calculée sur 0,68% de votre masse salariale, évoluent. Cette dernière comprend une part appelée « solde de la taxe d'apprentissage » qui correspond à 13% de votre TA. Cette contribution pour le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Aéronautique et Spatial s'effectue au travers des coordonnées bancaires du Lycée Saint-Exupéry.

Coordonnées entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone :

Email :

Personne à joindre :

Civilité :

Nom :

Prénom :

S'engage à verser la Taxe d'Apprentissage pour l'année 2021, en affectant au CMQE Aéronautique et Spatial :

MONTANT : €

code UAI : 0312686B

N° SIRET : 193 124 856 000 17

par virement au Lycée Saint-Exupéry :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				Domiciliation
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	
10071	31000	00001002119	40	TPTOULOUSE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1310	0000	0010	0211	940	
FR76	1007	1310	0000	0010	0211	940	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LYCEE POLYVALENT SAINT EXUPERY

par chèque à l'ordre de : Agent Comptable du Lycée Saint-Exupéry

Bordereau à retourner :

Lycée Saint-Exupéry - A l'attention du service comptable

1 Place Alain Savary – BP 80093 - 31700 BLAGNAC

Un reçu libératoire, preuve fiscale de votre versement, vous sera adressé dans les meilleurs délais après réception du bordereau et de votre règlement.

Contact : Patricia KOCH - Tél. 06 16 70 54 34 - campus.as@outlook.fr